



RAPPORT

OBJET : épreuves orales CPGE 2023 - Rapport du jury des concours d'admission externes sur épreuves à l'école de l'Air et de l'Espace MP MPI PC PSI en 2023.

RÉFÉRENCE : arrêté du 22 décembre 2022.

1. MOT DU PRÉSIDENT DE JURY

En 2023, les concours EAE CPGE étaient ouverts à quatre filières : MP, MPI, PC et PSI. Il s'agit de la première année ouverte à la filière MPI.

Cette année, 1135 candidats ont été déclarés admissibles (367 MP, 314 PC, 426 PSI et 28 MPI). 311 candidats se sont déplacés sur la base aérienne de Tours (BA 705) pour effectuer les épreuves spécifiques des concours de l'école de l'Air et de l'Espace (EAE). Toutefois, sur les 28 candidats admissibles en filière MPI, aucun ne s'est présenté à la phase d'admission (2 candidats se sont désistés après prise de rendez-vous).

D'une manière générale, les candidats s'étant déplacés sur la base aérienne de Tours pour les épreuves d'admission spécifiques ont fait preuve d'un très bon comportement, ont su formaliser correctement la notion d'engagement et ont su mettre en évidence pour la majorité d'entre eux une véritable motivation à devenir officier de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE).

Toutes les épreuves ont pu, se dérouler de manière optimale conformément à l'arrêté en vigueur dans les nouveaux locaux du Centre d'examens et de concours de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEC-AAE).

S'agissant de la nouvelle filière MPI, et considérant les résultats pour le moins mitigés de cette première édition, nous allons marquer l'effort sur la communication relativement au métier d'officier mécanicien/SIC Cyber et au parcours envisagé pour ces profils au sein de l'AAE, en prévision du concours 2024. Cette campagne d'information s'adressera aux lycées détenant des classes MPI, et pourra prendre la forme notamment de témoignage d'officiers ambassadeurs in situ ou par visio-conférence. Par ailleurs, il est déjà envisagé d'ouvrir ces places aux officiers des bases de spécialité informaticien dès le prochain concours. La validation de cette prochaine étape sera un préalable à l'ouverture d'un nombre plus conséquent de places et à la diversification des corps ouverts (dont officier de l'air).

2. CAPACITÉS ATTENDUES DU CANDIDAT AU REGARD DES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTÉ DU 22 DÉCEMBRE 2022

Les épreuves spécifiques Air de la phase d'admission se sont déroulées sur la BA 705 de Tours (37) du 21 juin au 13 juillet 2023 et comprenaient :

- ⇒ une épreuve d'entretien ;
- ⇒ une épreuve de langue anglaise ;

⇒ des épreuves sportives.

2.1 Épreuve en langue anglaise

L'épreuve orale dure 20 minutes avec 30 minutes de préparation et se décompose en plusieurs étapes : 1) lecture d'un passage du texte ; 2) traduction d'un extrait du texte ; 3) résumé du texte ; 4) commentaire du texte ; 5) questions d'ordre général. Il est conseillé de lire le rapport de langue anglaise détaillant les attendus et formulant des conseils qui sera posté sur le site de l'école de l'Air et de l'Espace.

2.2. Épreuves sportives

Les épreuves sportives se composent de 5 épreuves tractions/suspensions – abdominaux - 50 m piste – 3000 m - 50 m natation. Les épreuves sont exigeantes (tant du point de vue de l'effort physique requis que du respect des protocoles abdominaux et tractions), et demandent une préparation bien en amont des épreuves pour obtenir des performances de bon niveau. Le barème est détaillé dans l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers.

2.3. Entretien

L'entretien dure 30 minutes sans préparation. Durant celui-ci, le candidat doit présenter au jury ses motivations à devenir officier au sein de l'AAE, montrer la réflexion qu'il a menée sur son engagement. Le but étant in fine de répondre à la question : pourquoi suis-je ici ? Et lors de l'échange, montrer sa connaissance générale des armées et plus particulièrement de l'AAE. Le guide de l'épreuve d'entretien disponible sur le site de l'EAE permet au candidat de préparer son entretien et d'éviter les stéréotypes.

3. NIVEAU DES CANDIDATS AUX ÉPREUVES SPÉCIFIQUES DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE EN 2023

3.1. Épreuve en langue anglaise

Les notes oscillent entre 4 et 20/20, pour une moyenne générale de 13.62 (se référer au rapport de langue anglaise). Deux candidats ont été éliminés lors de cette épreuve. Deux candidats n'ont pas présenté l'épreuve d'anglais suite note éliminatoire obtenue aux épreuves sportives.

3.2. Épreuves sportives

La moyenne générale est de 12.78. Les moyennes oscillent de 5 et 19.8/20. 2 candidats ont été éliminés lors de ces épreuves.

Il est à noter que le candidat a le choix de passer ses épreuves sur la BA 705 ou de faire valoir les résultats obtenus lors des épreuves des concours d'entrée des autres grandes écoles militaires. 63% des candidats ont choisi de passer leurs épreuves sur la BA 705 en 2023. Il est primordial que les candidats appréhendent ces épreuves et leurs barèmes en se préparant physiquement à celles-ci. Elles conditionnent réellement leur admission et future scolarité à l'EAE. Les candidats doivent bien prendre en compte que les épreuves sportives sont exigeantes. L'AAE ne recherche pas des compétiteurs mais cherche à s'assurer du niveau physique (vélocité, endurance) des futurs officiers. En outre, le niveau de préparation à ces épreuves reflète indéniablement la motivation des concourants à rejoindre l'institution. Pour le cas particulier de l'épreuve de vitesse (50 mètres), le barème est difficile et pour mettre toutes les chances de son côté, il est très vivement conseillé aux candidats de disposer de chaussures à pointe et de s'entraîner au départ avec des starting-blocks. Enfin, le protocole pour l'épreuve des abdominaux doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des candidats.

3.3. Entretien

3 commissions ont été constituées cette année pour évaluer les motivations et connaissances des candidats, le troisième jury ayant été nécessaire en 3^{ème} semaine et 4^{ème} pour faire face à l'afflux de candidats sur cette période.

18 candidats ont été éliminés avec une note éliminatoire ≤ à 4. La note la plus élevée est de 19 et la moyenne générale de 12.49.

Au cours de l'épreuve d'entretien, les candidats doivent être en mesure d'expliquer leurs motivations à rejoindre l'armée de l'Air et de l'Espace ainsi que leur projet de vie.

Un pourcentage non négligeable de candidats s'approprient encore insuffisamment le guide de préparation à l'entretien mis à leur disposition. Cette épreuve est assimilable à un entretien d'embauche, et les candidats doivent donc se préparer correctement à cette épreuve. Il s'agit pour eux de convaincre (sans « sur jouer ») l'auditoire que leur profil peut apporter quelque chose à la promotion et l'armée de l'Air et de l'Espace, en tant que futur officier de carrière.

Le jury souhaite comprendre ce qui motive réellement le candidat à rentrer dans l'armée de l'Air et de l'Espace. Il s'agit donc pour ce dernier d'expliquer ce qui l'attire dans l'institution et de se projeter *a minima* dans l'avenir en expliquant ses attentes (unités et bases aériennes qu'il souhaite rejoindre après la scolarité à Salon, matériels sur lesquels il souhaite travailler).

Cependant, le jury porte davantage d'attention sur la cohérence du projet et le champ profond de motivation que sur les connaissances précises que le candidat peut avoir de l'AAE (« une tête bien faite » *versus* « une tête bien pleine »).

Cette année, quelques candidats encore se sont présentés devant le jury sans manifestement avoir lu le guide à l'usage des candidats évoqué supra d'une part et sans attirance particulière pour le métier des armes d'autre part. Les entretiens se sont alors déroulés dans une ambiance tout à fait policée et cordiale mais ont été sanctionnés par des notes faibles.

4. CONSEILS DU PRÉSIDENT DU JURY AUX FUTURS CANDIDATS DANS LE CADRE DE LEUR PRÉPARATION AU CONCOURS

Dans un premier temps, pour le candidat, il est important de préserver son savoir-être en restant le plus naturel possible et de savoir exprimer sincèrement les raisons de son souhait d'engagement dans l'AAE. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont convaincu notamment par leur capacité à exposer un projet professionnel réaliste au regard des spécialités offertes par l'AAE.

Les candidats n'ayant pas suivi une partie de leur scolarité dans un lycée militaire n'ont pas d'inquiétude à avoir à ce sujet. Le jury prend en compte le parcours de chaque candidat et sait évaluer leur projet professionnel et leur motivation profonde à devenir officier de carrière, quelle que soit la nature de la scolarité suivie. L'objectif recherché n'est pas de faire entrer à l'EAE des élèves stéréotypés, mais au contraire d'avoir des promotions composées de lauréats de profils différents et complémentaires, qui permettront à chacun de s'enrichir des différences des autres pendant la scolarité à Salon de Provence et au sein de l'institution par la suite.

Le jury est bienveillant et ne cherche pas à piéger les concourants. Le jury apprécie bien entendu de rencontrer des candidats motivés, curieux, ayant soif d'une carrière atypique.

Par ailleurs, le jury ne saurait insister sur l'importance primordiale de la préparation aux épreuves sportives, en particulier pour les candidats issus des lycées civils, qui ne disposent pas forcément de cadre d'entraînement/préparation.

Enfin, le jury encourage vivement les candidats à s'approprier sérieusement le guide de préparation à l'entretien, qui sera encore enrichi l'an prochain.

Le général de brigade aérienne Olivier Goudal
sous-directeur « écoles et formation »
de la direction des ressources humaines
de l'armée de l'air et de l'espace

